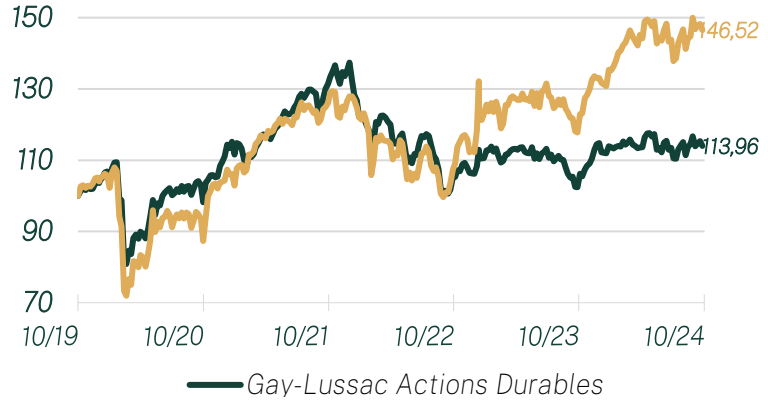


Informations générales

Classification	Actions des pays de la zone Euro
Code AMF	990000075909
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	2,64% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	3% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	12,218 €
Date de création du fonds	2000
Actif Net	2 579 738,03 €

Performances et statistiques au 30 Octobre 2024



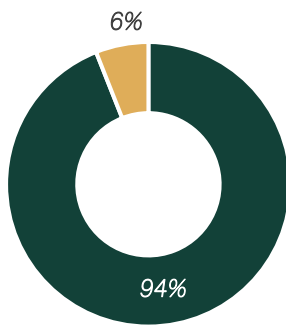
**PERFORMANCES**

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	-0.50%	0.91%	11.19%	-12.32%	13.96%
Indice	0.08%	2.21%	18.90%	21.85%	46.52%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
FCPE	1.54%	8,12%	-22,73%	23,75%	7,14%
Indice	10,33%	18,55%	-12,31%	22,67%	0,25%

**RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS**



■ Valeurs mobilières ■ Monétaires/liquidités

**COMMENTAIRE MACROÉCONOMIQUE**

En octobre, les marchés actions ont affiché une performance en repli dans toutes les grandes régions (CAC 40 -3,7%, STOXX 600 -3,3%, S&P 500 -0,5%), impactés par des résultats d'entreprises mitigés, notamment en Europe. Aux États-Unis, l'approche des élections et la remontée de Donald Trump a également contribué à la hausse des taux d'intérêt.

**En Europe**, la croissance et l'inflation ne poussent pas à une action rapide de la BCE. Si les craintes avaient conduit la banque centrale à baisser les taux en octobre, les chiffres publiés récemment se montrent plus rassurants. Les premières estimations du PIB du troisième trimestre montrent une croissance plus forte que prévue (+0,4 % en glissement trimestriel contre +0,2 % attendu), avec notamment un soutien temporaire des Jeux Olympiques en France et une bonne performance de l'Espagne (+0,8 %). En Allemagne, la croissance reste atone (+0,2 %) mais mieux orientée qu'attendu. L'inflation allemande invite toutefois à la prudence, avec une hausse de +2,0 % contre +1,8 % attendu. Pour l'ensemble de la zone euro, l'inflation sous-jacente devrait légèrement ralentir. Ces tendances suggèrent une action mesurée de la BCE, avec une baisse de 25 points de base en décembre et des réductions progressives chaque trimestre. Certains membres du conseil des gouverneurs ont par ailleurs appelé la BCE à la prudence, estimant que le combat contre l'inflation n'était pas encore totalement gagné.

**Aux États-Unis**, les sondages politiques ont semblé davantage influencer les marchés que les indicateurs économiques décevants. En octobre, les créations d'emplois n'ont en effet atteint que 12 000 postes, contre 101 000 attendus, un résultat affaibli par des facteurs ponctuels comme les ouragans et les grèves dans le secteur manufacturier. En parallèle, l'indice PMI manufacturier continue d'indiquer une contraction (46,5 en octobre contre 47,2 en septembre). Bien que le taux de chômage reste stable à 4,1 % et que les salaires progressent à un rythme soutenu (+4 % sur un an), les perspectives de croissance ont été revues en baisse. La Fed d'Atlanta a abaissé son estimation du PIB pour le quatrième trimestre à 2,3 % (contre 2,7 % précédemment). Toutefois, les taux souverains ont été volatils en réponse aux sondages électoraux divergents. Ces incertitudes politiques pourraient peser sur la Fed, qui est attendue début novembre pour une nouvelle baisse des taux directeurs de 25 points de base. En ce sens, la victoire de Donald Trump appelle à la prudence quant à l'inflation et à l'ampleur de ces baisses des taux.

**OBJECTIFS DE GESTION**

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

**GESTIONNAIRES**



Louis de FELS



Hugo VOILLAUME



Lotfi LAHIBA



Julie BENEZRA

**ÉQUIPE COMMERCIALE**

Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Risque faible  
Rendement potentiellement plus faible

**EXPOSITION AU RISQUE**



Risque élevé  
Rendement potentiellement plus élevé

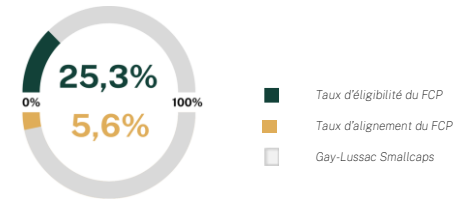
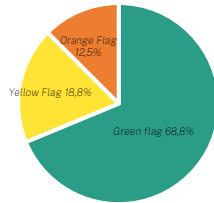
Critères extra-financiers

NOTE ESG DU FONDS

SUIVI DES CONTROVERSES

ELIGIBILITE ET ALIGNEMENT A LA TAXONOMIE EUROPEENNE (en %)

	Gay-Lussac Actions	Univers d'investissement
Note Environnementale		
Note de Gouvernance		
Note Sociale		
Note ESG		



\*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

\*\*La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.  
Taux de couverture Gay-Lussac Smallcaps: 90,17% (25,11% MSCI + 65,06% analyse interne) Taux de couverture de l'univers d'investissement: 65,55% (45,1% MSCI + 20,45% analyse interne)

Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse.

Méthodologie MSCI ci-jointe. Couverture: 100% (50% MSCI / 50% interne)

La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852.  
Taux de couverture: 46,5%. Source: MSCI ESG Research.

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3



Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.  
Scope 2: Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.  
Taux de couverture: 95% (dont 66% données reportées et 34% estimées).  
PAI n°1: 95% > 90%

Scope 3: Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.  
Taux de couverture: 76% (dont 21% données reportées et 79% estimées).

CINQ PLUS FAIBLES ÉMETTEURS DU FONDS

Nom	Intensité carbone*	% actif net
WAREHOUSES DE PAUW	0,2	1,5%
INTERPARFUMS	0,3	0,9%
DASSAULT SYSTEMES	1,3	1,6%
ASML	1,4	1,1%
NEURONES	2,8	3,9%

CINQ PLUS GROS ÉMETTEURS DU FONDS

Nom	Intensité carbone*	% actif net
ERG SPA	1728,6	2,7%
AIR LIQUIDE	1429,4	3,2%
UPM-KYMMENE	451,2	1,9%
SOL SPA	245,6	2,1%
MICHELIN	105,9	1,2%

\*Intensité carbone: Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée: Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

Avertissement: Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds.  
Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 30/06/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

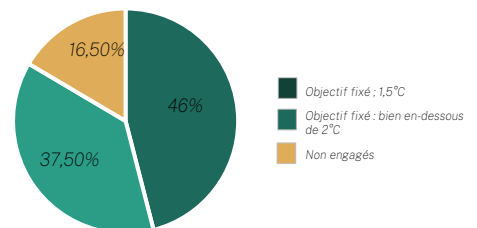
EXPOSITION CHARBON



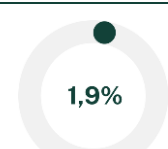
SCORE D'EXPOSITION AU RISQUE BIODIVERSITE



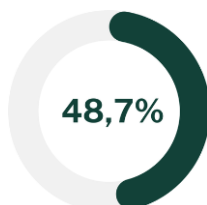
ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



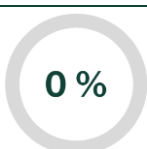
EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES



DIVERSITÉ DU BORD



EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSEES



Pourcentage de femmes au bord dans les entreprises au sein du fonds.  
PAI n°2: 87% > 70% de couverture.

Objectifs fixés: pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs: Objectif 1,5°C; Objectif bien en dessous de 2°C; Objectif 2°C.

Engagés: pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés: pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source: Science Based Target Initiative